

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2025

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des **éléments à valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FGH-HGEMC-ME1C	1/7

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au *BOEN* n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) /6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- Maîtrise et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - Mémoriser et s'appropriier les notions.
Deuxième partie (histoire ou géographie) / 8 points	Questions sur documents	- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) / 6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2 : les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : maîtriser et utiliser des repères spatiaux. (3 points)

Question 1 : définissez la notion d'aléa en l'illustrant d'un exemple.

Réponse possible : un aléa est un phénomène, naturel ou technologique, plus ou moins probable sur un espace donné. C'est un événement susceptible de se produire (tremblement de terre, avalanche, cyclone, explosion, épidémie...)

Élément de valorisation : localisation de l'exemple.

Question 2 : recopiez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le en localisant et en identifiant le type de risque pour chacun des événements cités :

Réponse possible :

Événement	Pays	Type de risque
Explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001	<i>France</i>	<i>Industriel / technologique</i>
Passage de l'ouragan Katrina sur la Nouvelle-Orléans en 2005	<i>États-Unis</i>	<i>Naturel / climatique</i>
Éruption de la Montagne Pelée en Martinique en 1902	<i>France</i>	<i>Naturel / volcanique</i>

Thème 1 : l'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Compétence évaluée : s'approprier les démarches géographiques. (3 points)

Question 3 : dans un texte d'une dizaine de lignes, expliquez l'intérêt de lutter contre l'artificialisation des sols dans une perspective de développement durable. Vous pouvez vous appuyer sur le schéma ci-dessous.

Réponse possible : on attend du candidat qu'il explique que les transformations des sols par les sociétés humaines (habitat, activités économiques, réseaux de transport...) ont des conséquences néfastes pour l'environnement. L'artificialisation contribue à altérer les fonctions écologiques des sols (acidification, salinisation, pollutions), porte préjudice à la biodiversité et génère accroît les risques (inondations liés à l'imperméabilisation des sols, glissement de terrain). La lutte contre l'artificialisation des sols s'inscrit dans une perspective de développement durable ; en effet, l'artificialisation des sols contribue aux changements globaux (moins absorption de CO²).

On attend également que le candidat explique que l'aménagement des territoires intègre des objectifs pour limiter l'artificialisation des sols : aménagement ou requalification d'espaces urbains (écoquartier par exemple) pour « renaturer » la ville, faciliter l'écoulement des eaux ou diminuer les îlots de chaleur, densification du foncier existant pour limiter l'étalement urbain.

Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FGH-HGEMC-ME1C	3/7

Éléments de valorisation :

- développement d'un exemple précis ;
- référence aux objectifs de développement durable, aux outils de planification territoriale qui intègrent la lutte contre l'artificialisation des sols (SRADETT, SCOT, PCAET...), à l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 (loi Climat et résilience).

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités évaluées :

- questionner des documents pour conduire une analyse historique ;
- construire une argumentation historique.

Sujet : La conférence de Bandung (1955)

Questions et réponses possibles

Question 1 : justifiez l'adjectif afro-asiatique associé à la conférence de Bandung. (Documents 1 et 2)

Réponse possible : le candidat doit prélever des informations dans les deux documents et mettre en relation la carte et le discours de Zhou Enlai. Le candidat doit mettre en évidence :

- la mobilisation des pays asiatiques et africains : 29 pays. 23 pays d'Asie et 6 d'Afrique.
- les États organisateurs sont asiatiques. La conférence se déroule en Indonésie (Bandung) sous la présidence du leader indonésien Sukarno.
- les États participants sont asiatiques et africains.

Traduit l'évolution de la carte du monde : « De nombreux pays indépendants sont apparus depuis la Seconde Guerre mondiale » (document 2). Certains des États ont accédé à l'indépendance récemment (Inde, Pakistan en 1947, repère du programme de terminale) ou aspirent à l'indépendance. On notera la présence d'observateurs comme l'Algérie en lutte contre la France pour son indépendance.

Élément de valorisation : on valorisera le candidat qui mentionnerait le nom de leaders : Nasser pour l'Égypte, Nehru pour l'Inde ou qui apporterait toute précision en lien avec la question. Ces pays représentent une part importante de la population mondiale (57 %).

Question 2 : listez et classez les revendications des participants à la conférence. (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible : l'opération de classement peut être différente. On attendra un inventaire et un classement pertinent. Le candidat peut classer les revendications par thèmes. On attend une utilisation/mise en relation des 3 documents :

- l'opposition au colonialisme, symbole de « souffrances » et de « calamités » (document 2), « un mal » (document 3), le soutien à la décolonisation (« doit être mis fin rapidement » document 3) ;
- l'affirmation du droit à l'émancipation : droit des peuples à l'indépendance, à la « liberté », aux droits de l'homme ; (la colonisation, « négation des droits de l'homme » document 3).

Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FGH-HGEMC-ME1C	4/7

Renvoie à la charte des Nations Unies. Revendiquent la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. (documents 2, 3) ;

- l'affirmation du droit au développement économique et social : cf. la pauvreté des pays (17 % de la richesse mondiale) alors qu'ils représentent 57 % de la population mondiale. (Document 1) ;

- la paix du monde (document 3) et la coopération internationale (documents 2, 3 : entrée du Tiers-monde sur la scène internationale.

Éléments de valorisation :

- les références précises à la Charte des Nations Unies ;

- l'origine du mot tiers-monde (Alfred Sauvy, en 1952) ;

- la lutte contre la domination des Européens (les puissances intéressées document 3) sur le monde. On valorisera le candidat qui évoque que la Seconde Guerre mondiale a affaibli la place, la domination des puissances coloniales (échec face au Japon dans une première phase de la guerre, amoindrissement du prestige européen, etc.).

Question 3 : expliquez les deux phrases soulignées dans le document 3 à l'aide des documents 2 et 3 et de vos connaissances.

Réponse possible :

- le monde est en pleine guerre froide (on attend le terme) : crainte d'une guerre atomique entre les États-Unis et l'URSS. Deux blocs se mettent en place avec des alliances politiques et militaires (OTAN, Pacte de Varsovie...). Deux modèles politiques et économiques s'affrontent.

- les pays réunis à Bandung n'échappent pas aux divisions comme le montre l'extrait de Zhou Enlai (« un terrain d'entente entre nous, tout en gardant nos différences » document 2 : le discours de Zou Enlai traduit la nécessité de mettre de côté les dissensions entre les pays présents à Bandung). Le dirigeant chinois évoque l'attitude face aux deux Grands. Certains sont communistes (comme la Chine de Zhou Enlai par exemple), d'autres sont nationalistes, (lire penchent plutôt vers les États-Unis comme le Pakistan ou la Turquie), d'autres refusent de choisir (position neutraliste comme l'Inde, l'Égypte ou l'Indonésie).

Éléments de valorisation :

- fait référence à la guerre de Corée (1950-1953), à la course à l'armement atomique entre les Deux Grands, aux tensions en Europe... ;

- apporte des précisions sur les différentes positions des États ;

- évoque le non-alignement (1956) dans la suite de la conférence de Bandung. Mais les dissensions demeurent entre les pays.

Question 4 : justifiez l'affirmation suivante dans un texte d'une dizaine de lignes : « la conférence de Bandung marque l'entrée sur la scène internationale des pays du tiers-monde ».

Réponse possible : on attend que le candidat :

- explique l'entrée sur la scène internationale avec la référence à la décolonisation (mouvements indépendantistes et processus de décolonisation). Des références chronologiques sont attendues. Notamment avec une décolonisation qui débute en Asie et se poursuit en Afrique ;

- explique ce qu'est la conférence de Bandung (lieu, participant, dates, acteurs) et les revendications des pays représentés ;

Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FGH-HGEMC-ME1C	5/7

- définisse ce qu'est le tiers-monde. (On valorisera sa connaissance de l'origine du mot).
- sur la scène internationale : se revendiquent des valeurs portées par l'ONU (référence à la Charte des Nations Unies).

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Compétences évaluées :

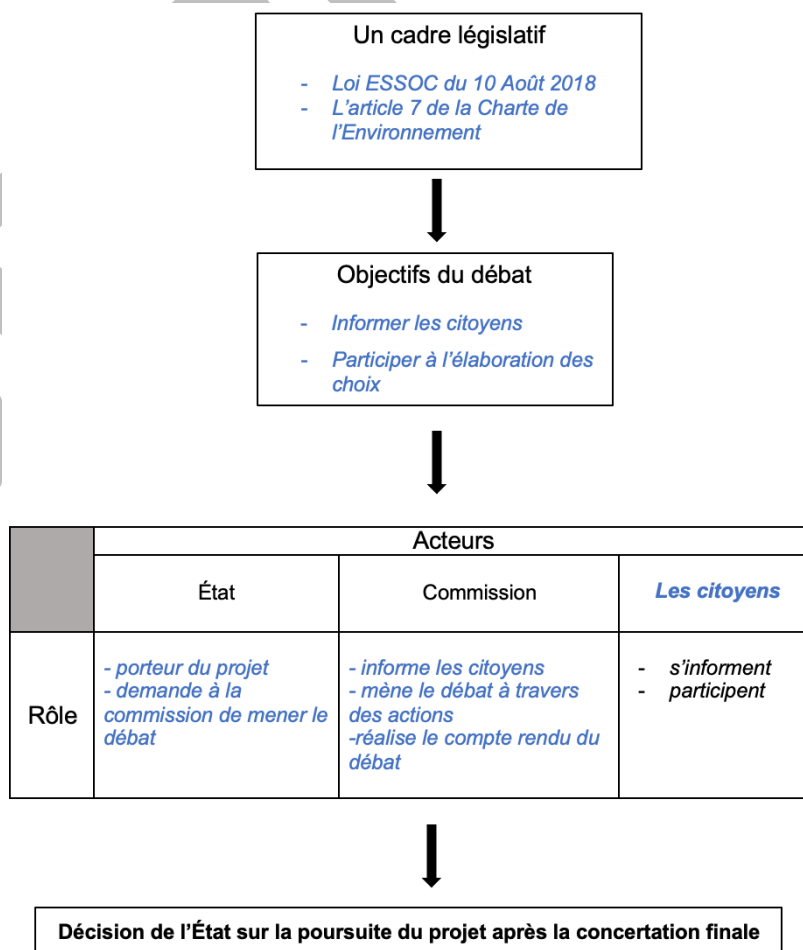
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;
- respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Sujet : aménagement du territoire et démocratie :
le débat autour du parc éolien au large de l'île d'Oléron.

Questions et réponses possibles

Question 1 : complétez l'organigramme (**ANNEXE 1 page 13/13 à rendre avec la copie**) afin de présenter l'organisation du débat public. (Document 1)

Réponse possible :



Question 2 : décrivez l'action de la commission du débat public pour impliquer les citoyens. (Document 2)

Réponse possible : on attend du candidat qu'il démontre que la commission en charge du débat public met en œuvre des actions variées visant à cibler toutes les générations : diffusion d'informations, organisation de rencontres, recueil d'avis.

Il pourra justifier sa réponse en relevant :

- *des actions qui ciblent les jeunes via les réseaux sociaux (instagram, youtube, tiktok) et 8 ateliers à destination des lycéens et des étudiants ;*
- *des actions visant les moins jeunes, dans la presse, lors des débats et ateliers et tables rondes.*

Éléments de valorisation :

- *toute justification très précise ;*
- *tout élément qui montre que les lieux du débat sont réalisés sur différents territoires (distribution d'exemplaires papier dans les boîtes aux lettres dans les îles, rencontres en présentiel et distanciel) permettent d'impliquer l'ensemble des citoyens, que ce soit les insulaires ou les continentaux.*

Question 3 : montrez qu'en dehors du débat public, il existe d'autres formes d'expression démocratique respectant la loi. (Document 3)

Réponse possible : on attend du candidat qu'il soit capable de montrer que le citoyen peut entrer dans le débat en intégrant un collectif (collectif NEMO par exemple) ou en signant une pétition. Il pourra mettre en évidence le rôle des associations, le rôle des réseaux sociaux pour faire connaître une cause, diffusion de vidéo sur internet ici (YouTube). Les modalités d'expression proposées par le candidat doivent respecter la loi.

Élément de valorisation :

- *toute référence à d'autres formes d'expression : manifestation, participation à des conventions citoyennes, engagement politique...*

Question 4 : un débat public est organisé sur un projet d'aménagement dans votre commune. Participeriez-vous à ce débat public ? Justifiez votre réponse dans un paragraphe argumenté d'une dizaine de lignes.

On appréciera la capacité du candidat à argumenter sur sa participation en apportant des éléments sur l'intérêt ou non de participer à un débat public sur un projet d'aménagement.

Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FGH-HGEMC-ME1C	7/7